Vote des étrangers : Un vote symbolique proposé aux Lyonnais

08/11/2010 à 11h54

Ils sont invités à se prononcer jusqu'au dimanche 13 novembre sur le droit de vote des étrangers aux élections locales.

Le scrutin, qui n'a aucune valeur officielle, est à l'initiative du comité départemental pour le vote des étrangers qui espère une modification de la loi : aujourd'hui seules les personnes de nationalité française ont le droit de vote. Une trentaine de bureaux de votes sont disposés dans les mairies d'arrondissement, les MJC, les centres sociaux ou encore sur les marchés.

Lyon Mag

(Merci à Michel)